

Compte rendu Sommaire
Réunion du comité syndical
Séance du 12 avril 2017.

Date de convocation
05/04/2017

L'an DEUX-MILLE-DIX SEPT, le DOUZE du mois d'avril, à 19h00, le Comité syndical du Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement des Portes de l'Orne, légalement convoqué, s'est réuni au siège du syndicat mixte d'Etudes et d'Aménagement des Portes de l'Orne, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER.

Membres présents : MM. CORRADI, DROUIN, FOURNIER, FREYBURGER, HENRY, Mme LAPOIRIE, MM. MAHLER, MATELIC, MUNIER, OCTAVE, SADOCCO (à partir du point , TURCK, et TUSCH.

Membres absents ayant donné procuration :

M. MULLER à M. FOURNIER
M. NOBILE à M. MUNIER

M. WAGNER à M. FREYBURGER
M. GIRARD à Mme LAPOIRIE

Absents excusés : MM. ABATE, BOLTZ ET Mme LOMBARDI

Absent: néant

Le 12 avril 2017, à 19h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement des Portes de l'Orne s'est réuni à Rombas, au siège du Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement des Portes de l'Orne, à l'unanimité,

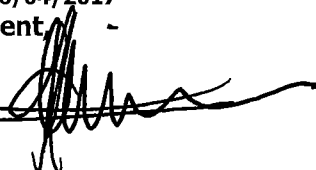
- **APPROUVE** le procès-verbal du comité syndical du 02 mars 2017,
- **APPROUVE** le Compte Administratif 2016,
- **APPROUVE** le Compte de Gestion 2016,
- **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2016 comme suit :

| | | |
|-----|---|-------------|
| 1°) | Couverture du besoin de financement de la section d'investissement Compte 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé : | 47.610,19 € |
| 2°) | En excédent de fonctionnement reporté Compte 002 – Excédent reporté : | 40.150,35 € |
- **DECIDE** de modifier l'autorisation de programme relative aux travaux d'aménagement d'une Maison du Projet sur le site des Portes de l'Orne
- **DECIDE** de modifier l'autorisation de programme relative aux travaux d'aménagement d'un Pôle d'Accompagnement aux Porteurs de Projets sur le site des Portes de l'Orne
- **DECIDE** de modifier l'autorisation de programme relative aux travaux de paysagement (réalisation d'une agrafe paysagère) sur le site des Portes de l'Orne
- **DECIDE** de modifier l'autorisation de programme relative aux travaux d'aménagement de voiries sur le site des Portes de l'Orne
- **ADOpte** le Budget Primitif 2016 qui s'équilibre comme suit, en recettes et en dépenses :
 - En section de fonctionnement : 222.566,35 €,
 - En section d'investissement : 2.865.288,28 €.

- **Et ADOPTE** ce budget par nature et par chapitre tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement, et par opérations en section d'investissement.
- **FIXE** les contributions financières de chacune des deux Communautés de Communes comme suit :
 - Communauté de Communes du Pays Orne Moselle :
 - En section de fonctionnement : 126.208,00 €
 - En section d'Investissement : 0 €
 - Communauté de Communes Rives de Moselle :
 - En section de fonctionnement : 56.208,00 €
 - En section d'Investissement : 0 €
- **DESIGNE** le groupement ayant pour mandataire TOPIC Architectes, 31a rue des Tuiles 57170 BRUMATH comme titulaire du marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'une Maison du Projet,
- **Et AUTORISE** le Président à signer ledit marché
- **DECIDE** de retenir l'offre d'ASCISTE Ingénierie_160, rue Louis Victor de Broglie_51726 REIMS, pour la mission d'assistant à maîtrise d'ouvrage dans le cadre de la réhabilitation de l'ancien bâtiment énergie en pôle d'accompagnement pour les porteurs de projet (programmation et sélection du maître d'œuvre),
- **Et AUTORISE** le Président à signer le marché à passer à cet effet.
- **DECIDE** d'adhérer au pôle de compétitivité Hydréos moyennant une cotisation d'un montant de 1 200€ TTC par an,
- **DECIDE** d'adhérer à l'Institut Supérieur Européen de l'Entreprise et de ses Techniques (ISEETECH) moyennant le versement d'une cotisation annuelle d'un montant de 3 000,00€,
- **DESIGNE** les membres du comité de pilotage dans le cadre de l'étude économique des circuits courts alimentaires sur le site des Portes de l'Orne amont comme indiqué ci-dessous :
 - M. CORRADI
 - M. HENRY
 - Mme LAPOIRIE
 - M. OCTAVE

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 20h00

Fait à Rombas, 25 avril 2017
 Affiché le 26/04/2017
 Le Président, -



Lionel FOURNIER

